

# REVENDEICATIONS

## DES GARDIEN.NES DE TROUPEAUX

Begèr.e.s, Vachèr.e.s, Chevrièr.e.s se sont réunis pour évaluer  
comme suit :

### LE PALIER DE REMUNERATION

Au vu des qualifications, du niveau d'autonomie et de responsabilité exigé, le **Palier 7** doit être pris comme base de salaire minimum pour les débutants soit

**14,08 Euros brut** par heure de travail.

(montant effectif en février 2025, soumis à réévaluation)

### LE TEMPS DE TRAVAIL

Notre présence permanente au troupeau et/ou l'éloignement de nos domiciles personnels nécessite l'obligation de proposer aux salarié.e.s des contrats de travail de 46 heures hebdomadaires et la généralisation des doubles postes.

Mettons un terme au travail gratuit et aux heures de travail non rémunérées.

### LES INDEMNITES

#### EQUIPEMENTS

Le code du travail est clair, tous équipements nécessaires à la réalisation de notre travail sont à la charge des employeurs, exigeons une prime d'équipement mensuel et le remboursement de tout frais professionnels.

#### CHIENS DE CONDUITE

L'éducation, la formation, les soins et le travail de nos chiens ont une valeur, exigeons une indemnité chiens de travail.

#### VEHICULES

L'utilisation de nos véhicules personnels pour le travail est réglementée exigeons l'indemnité kilométrique et une majoration pour leurs utilisations sur les pistes.

# LA PRIME DE PRECARITE

Tout secteur confondu, les CDD et les CDD saisonniers sont des contrats reconnus précaires et donc soumis à l'obligation du versement de la prime de précarité équivalente à 10% de salaire brut perçu au cours du contrat. Injustement, seuls les contrats saisonniers agricoles ne sont pas soumis à cette obligation. Pourtant ces contrats sont par définition précaires, ils ne nous garantissent pas la sécurité de l'emploi. Il nous appartient à toutes et tous de mettre fin à cette inégalité en revendiquant aux employeurs cette prime.

## BERGER.ES/CHEVRIER.ES/VACHER.ES

En plaine, en montagne, en colline, unissons-nous pour défendre ces revendications et pour faire valoir ce qui nous revient de droit .

Il appartient à chacun et chacune de se battre pour l'amélioration de nos conditions de travail et pour faire reconnaître nos qualifications.

Partout portons ces revendications aux employeurs.

C'est ensemble et avec les Syndicats de Gardien.ne.s de Troupeaux CGT que nous ferons évoluer nos conditions de travail.

Notre sort dépend de nos actions et de notre union.

Contacte et rejoint le SGT.

Il est temps de sortir de l'ombre ! (et de la bergerie...)

Pour la dignité des salarié.e.s agricoles.

**sgtpaca@riseup.net**  
**sgtcgt.noblogs.org**

**Le Syndicat des Gardien.ne.s**  
**de Troupeaux**  
**PACA**